

90 ans

Au service  
des plus fragiles



ORDRE DE MALTE  
FRANCE

# HOSPITALIERS



ISSN 0151-0983 - 38<sup>e</sup> année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

## ■ COUP DE PROJECTEUR

L'ACCÈS AUX SOINS,  
UN DROIT POUR TOUS

## ■ GRAND ANGLE

URGENCE AUTISME !

## ■ ACTUALITÉS

LÈPRE :  
ENSEMBLE, NOUS POUVONS AGIR !



Chers lecteurs,

Alors que nous entrons dans la saison où les rigueurs de l'hiver n'épargnent pas les plus fragiles, toutes les équipes de l'Ordre de Malte France se mobilisent pour renforcer nos actions en faveur des personnes les plus démunies, notamment celles qui sont à la rue et souffrent de maladies souvent mal soignées. Aujourd'hui, plus de deux millions de personnes en situation de précarité n'ont pas de couverture maladie<sup>1</sup>.

Les appels au numéro d'urgence 115, en progression constante, constituent un indicateur juste d'une situation sociale qui ne cesse de s'aggraver dans notre pays. Pour toutes ces personnes en détresse, dont le profil évolue et nous inquiète – plus de femmes, de jeunes, de familles et de travailleurs pauvres – nous serons là encore, tout l'hiver. Nos bénévoles leur tendront la main, assureront les soins les plus urgents, leur offriront un café ou une soupe, mais surtout du réconfort et de l'espoir qui réchauffent le cœur.

Dans le domaine médico-social, l'année 2017 a été marquée par le lancement de la concertation du 4<sup>ème</sup> plan autisme. L'heure est à l'urgence pour répondre à toutes les demandes de prise en charge de ce handicap qui touche 650 000 personnes en France. La priorité est notamment de créer plus de places d'accueil et de structures spécialisées pour les adultes autistes. L'Ordre de Malte France n'a pas attendu ce constat alarmant pour s'investir toujours plus dans l'accompagnement de ce public. Cette année, nous avons ouvert deux nouveaux services. Notre objectif est de nous appuyer sur notre expertise pour permettre aux adultes atteints d'autisme de vivre de façon plus autonome et de construire un projet de vie social et/ou professionnel.

L'année prochaine, comme tous les ans depuis 1954, date de création de la Journée Mondiale des Lépreux, nos délégations départementales seront mobilisées pour mener la grande campagne de quête nationale en faveur des personnes atteintes de la lèpre, qui touche encore une personne toutes les deux minutes dans le monde. Je vous donne rendez-vous le dernier week-end de janvier avec nos 10 000 quêteurs : nous comptons sur votre générosité pour combattre ce fléau qui mutile, handicape et exclut encore des milliers de malades.

Depuis près de 1000 ans, l'Ordre de Malte donne le meilleur pour les plus fragiles et innove pour répondre aux nouvelles formes de détresse. En 90 ans d'actions, l'Ordre de Malte France a toujours suivi cette ligne directrice, pour agir en France et dans le monde. Dans quelques jours, nous entrerons dans une nouvelle année et force est de constater qu'il nous reste encore beaucoup à faire !

En cette période symbole d'Espérance et de générosité, je veux être confiant : grâce à votre soutien fidèle, nous pourrions continuer à agir pour un monde plus juste et meilleur.

Je vous remercie d'avance de tout cœur et vous souhaite une bonne fête de la Nativité auprès de ceux qui vous sont chers.

<sup>1</sup> Le non-recours à la CMU-C. Enquête auprès de populations précaires - Odéno. Novembre 2016.

**Yann Baggio**

*Président de l'Ordre de Malte France*



L'Ordre de Malte France poursuit sa mission d'accueil, de soins et de secours des plus vulnérables. Cet engagement n'est rendu possible qu'avec le soutien des donateurs.

**90 ans d'actions au service des plus démunis en France et partout dans le monde.**  
**90 ans d'investissement sans faille des 1 900 salariés et des 9 400 bénévoles.**  
**90 ans d'engagement des donateurs qui permettent d'intervenir auprès des personnes fragilisées par la vie. 90 ans de générosité indéfectible.**

Encore une fois, **merci à tous ceux** qui soutiennent l'Ordre de Malte France depuis sa création, et à ceux qui poursuivront ce combat aux côtés de l'association.

### 03 COUP DE PROJECTEUR

- L'accès aux soins, un droit pour tous

### 04 ACTUALITÉS

- Congo : au secours des Pygmées
- Djougou (Benin) : l'Ordre de Malte déménage !
- 1 nouveau cas de lèpre toutes les 2 minutes : ensemble, nous pouvons agir !

### 06 EN ACTIONS

- La certification, une assurance qualité
- La culture : sésame pour l'intégration
- Les jeunes se démènent pour les démunis !

### 08 GRAND ANGLE

- Urgence autisme !
- Éclairage sur l'éthique avec Jean-Jacques Nillès, enseignant chercheur en éthique professionnelle

### 12 VIE DE L'ORDRE

- L'Ordre de Malte, acteur de la diplomatie humanitaire

### 14 SPIRITUALITÉ

- Lettre à un Hospitalier

### 15 INFORMATIONS DONATEURS

- Le label Don en confiance, gage de transparence et d'efficacité

#### Hospitaliers n°166

**Directeur de la publication:** Yann Baggio - **Rédactrice en chef:** Gaëlle Kergus-Jones - **Comité de sommaire:** Dominique Artur, Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, François Gautier, Anaïs Leclerc-Boisselet, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec - **Rédactrice en chef adjointe:** Amélie de Vulpillières - **Rédaction:** Elisabeth de Contenson

**Crédits Photos :** Service Communication, bénévoles et salariés de l'Ordre de Malte France ; Couverture, P.6, P.8, P.9, P.10, P.11 et P.16 : Agence Oblique/Cyril Marclhacy ; P.5 : Mauro Pinto, Agence RGC GROUP ; P.9, P.11 : Catherine de Torquat ; P.12 : Order of Malta ; P.15 : Don en Confiance ; P.16 : Gaël Dupret - **Création:** Maxyma - **Coordination:** Solène Chauvin - Diane Anghilante - **Direction Artistique:** Christelle Contri Sanchis - Vanessa Herpe - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : septembre 2017 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n°0619H86091 - Ce numéro est tiré à 144 000 exemplaires. Il est accompagné d'un post-it, d'un calendrier 2018 et d'un dépliant fiscal.

**Imprimeur:** LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL.: 01 49 59 55 55 - **HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte** - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél.: 01 45 20 80 20 - Fax: 01 45 20 48 04 - **E-mail:** contact@ordredemaltefrance.org - Internet: www.ordredemaltefrance.org





**EN DONNANT 40 €**

(10€ après déduction fiscale)

Vous financez, par exemple, un thermomètre frontal, électronique, infrarouge.

## L'ACCÈS AUX SOINS, UN DROIT POUR TOUS

**Avec une espérance de vie de 49 ans<sup>1</sup>, les personnes sans domicile sont victimes d'une profonde inégalité. Une sur deux n'a pas accès aux soins, un droit pourtant fondamental !**

**E**n 2016 en France, selon le Fonds CMU-C, plus de 2 millions de personnes en situation de précarité n'ont pas de couverture maladie, alors même qu'elles pourraient y prétendre<sup>2</sup>. Ce non-recours aux droits s'explique principalement par un manque d'information et la complexité des procédures administratives<sup>3</sup>.

Ce contexte délicat donne tout son sens aux actions de proximité et de soins développées par l'Ordre de Malte France. Pour l'association, c'est une priorité et un moyen de poursuivre, d'une façon adaptée à notre époque, notre tradition hospitalière. Les personnes à la rue souffrent de différentes pathologies (pulmonaires, infectieuses, psychologiques...) susceptibles de s'aggraver rapidement, en raison notamment des conditions de vie dans la rue et de la difficulté d'être suivies

par un professionnel de santé. Grâce à nos bénévoles, médecins, infirmières, secouristes, chauffeurs et accompagnants, nous avons ainsi créé, il y a tout juste un an, deux nouvelles maraudes médicales – après celle des Hauts-de-Seine - à Annecy et Lille. Ce dispositif de cabinet médical ambulatoire devrait être étendu à d'autres grandes villes dans les prochaines années, à Paris par exemple. L'Ordre de Malte France a également développé des permanences hebdomadaires de consultations médicales, à Lille et Montpellier, et travaille sur un projet de ce type à Versailles, en partenariat avec d'autres associations. Enfin, un centre de soins a été inauguré en septembre à Limoges<sup>4</sup> et deux autres devraient prochainement ouvrir leurs portes à Vendôme et au Mans.



**Gabriel Barbry, responsable de la maraude médicalisée de Lille.**

*« La maraude médicalisée à Lille a démarré le 2 décembre 2016. Nous tournons une fois par semaine, dans les différents quartiers de la ville, en partenariat avec l'UDIOM<sup>5</sup> 59. Nous rencontrons chaque fois entre 20 et 25 personnes, et effectuons 7 à 8 soins, notamment dermatologiques (problèmes de gale, etc.). L'important c'est de parler avec les gens, c'est ce qui fait la richesse de notre mission. Les personnes à la rue ont perdu leurs repères, il faut vraiment aller vers elles pour leur proposer des soins. Un jour, l'une d'entre elles m'a dit : « C'est mieux qu'à l'hôpital ! »*

*“ Au delà des soins, l'important, c'est de parler avec les gens, c'est ce qui fait la richesse de notre mission. ”*

*« Quand elles nécessitent des soins particuliers, nous essayons de les orienter vers les services spécialisés mais, souvent, cela leur fait peur. Nous devons montrer une grande adaptabilité, car nous sommes confrontés à des situations très variées. Une chose est sûre : il faut développer ce type d'actions, c'est absolument nécessaire ! »*



**EN 2016, GRÂCE AUX BÉNÉVOLES DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE :**



**14 000 personnes** aidées



**6 000 actes** de soins dispensés



**1 100 maraudes** réalisées



**52 000 petits déjeuners, soupes et repas** distribués



**1 000 transports** vers un centre d'hébergement d'urgence réalisés

<sup>1</sup> Chiffre du collectif Les morts de la rue.

<sup>2</sup> Le non-recours à la CMU-C. Enquête auprès de populations précaires - Odénoire. Novembre 2016.

<sup>3</sup> ATD Quart Monde. En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté. Édition 2015.

<sup>4</sup> Cf. Hospitaliers n° 165, p. 3. - <sup>5</sup> Unité Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte.



## CONGO : AU SECOURS DES PYGMÉES

Les populations autochtones de la province de la Likouala sont aujourd'hui encore discriminées et exploitées. Privées d'accès aux soins, elles voient leurs libertés fondamentales bafouées.



Pour leur venir en aide, l'Ordre de Malte France a lancé début 2017 un programme humanitaire sur trois ans, financé à hauteur de 800 000 € par l'Agence Française du Développement (AFD), le Global Fund for Forgotten People (GFFP) et la Fondation Française de l'Ordre de Malte. L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins des Pygmées, souffrant de graves pathologies : **mortalité materno-infantile dix fois supérieure à celle de la population sédentaire**, pian endémique, lèpre... Des équipes d'infirmiers et de chauffeurs se déplacent tous les jours pour effectuer un suivi médical dans toute la région.

Le programme est également destiné à faire prendre conscience aux populations de leurs droits fondamentaux, et à développer la pharmacopée, l'apiculture et la commercialisation du poivre pour leur permettre d'être plus autonomes. L'Ordre de Malte France est soutenu par l'Association des Pères Spiritains du Congo, le musée de l'Homme et le CNRS. Un ethnologue s'est récemment rendu un mois sur place pour aider nos équipes à mieux comprendre le fonctionnement des populations autochtones. Une mission exploratoire a également été lancée, en coopération avec l'American Leprosy Missions, pour étudier les moyens de lutter contre la lèpre.

## DJOUGOU (BÉNIN) : L'ORDRE DE MALTE DÉMÉNAGE !

Établissement majeur du réseau des structures hospitalières béninoises, l'hôpital de l'Ordre de Malte a déménagé dans de nouveaux locaux. Loin de la capitale, mais plus près des malades !






En 2012, le gouvernement béninois lance à Djougou la construction d'un nouvel hôpital de zone sanitaire, juste à côté de celui que l'Ordre de Malte France administre depuis 40 ans. Les autorités se tournent vers notre association pour en assurer la gestion. Le déménagement du personnel et des services dans cette nouvelle structure, dotée d'un équipement ultra-moderne, a eu lieu l'été dernier.

L'hôpital, beaucoup plus grand que l'ancien, comporte 125 lits, « mais peut accueillir plus de personnes en cas d'accidents collectifs ou de catastrophes naturelles », explique le directeur. Avec 200 salariés, il est le premier employeur de la ville.

Parallèlement aux services « traditionnels » : urgences, chirurgie, bloc opératoire, gynécologie-obstétrique, pédiatrie, laboratoire, banque du sang, stérilisation, etc., les consultations ophtalmologiques et en rééducation fonctionnelle sont en plein développement.

Des réflexions sont en cours sur l'avenir des bâtiments d'origine, que le gouvernement béninois laisse à notre disposition. Parmi les pistes à l'étude, un centre de formation pour sages-femmes ou personnels soignants, qui bénéficieraient ainsi d'un centre d'application pratique situé à proximité.

### L'ACTIVITÉ DE L'HÔPITAL DE DJOUGOU EN 2016

-  • 14 726 consultations
-  • 8 709 patients admis
-  • 37 887 journées d'hospitalisation
-  • 530 interventions chirurgicales
-  • 2 174 accouchements



*3 millions de personnes  
dans le monde vivent  
actuellement avec la lèpre*

## 1 NOUVEAU CAS DE LÈPRE TOUTES LES 2 MINUTES : ENSEMBLE, NOUS POUVONS AGIR !

Contrairement aux idées reçues, cette maladie multiséculaire n'est pas éradiquée ! Alors que près de 3 millions de personnes vivent actuellement avec, la lèpre est encore et toujours un enjeu majeur de santé publique dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

**D**ès la création de la Journée Mondiale des Léprieux, en 1954, l'Ordre de Malte France s'est engagé et est devenu l'un des acteurs principaux de cette collecte de dons. Ses délégations départementales mobilisent chaque année près de 10000 quêteurs.

### NOS ACTIONS

L'Ordre de Malte France a pour mission de redonner une dignité aux personnes malades de la lèpre, par le dépistage, les soins et, dans les cas d'infirmités déjà présentes, la réhabilitation physique. Son action favorise la réinsertion et évite l'exclusion. Les fonds collectés ces dernières années ont servi à rénover des dispensaires, à mener des campagnes de dépistage précoce et de sensibilisation, ainsi que des missions de chirurgie réparatrice. L'accent a également été mis sur l'appareillage et la rééducation des patients : l'atelier de cordonnerie orthopédique du Centre Hospitalier de Dakar a été entièrement réhabilité en 2016. Sénégal, Vietnam, Laos et Cambodge ont bénéficié d'un programme de formation des personnels locaux. Ils sont «*désormais quasi-autonomes dans le dépistage et le traitement de la lèpre*», selon le professeur Chaise, responsable du programme lèpre au sein de l'association.

### NOS PROJETS

En 2018, des rénovations de dispensaires sont prévues. Le premier, au Mozambique, où plusieurs zones endémiques ont été repérées. Une convention devrait être signée avec le ministère de la Santé du pays et prévoira également des missions chirurgicales de réhabilitation fonctionnelle des malades et des formations de chirurgiens sur place. Notre apport devrait être d'environ 100 000 €. Le second dispensaire se trouve dans une zone enclavée du Laos. Les travaux de rénovation s'élèvent à 20 000 €. Enfin, grâce à une enveloppe de 150 000 €, le Centre de Santé de Pita, centre de référence pour nos actions de lutte contre la lèpre et la tuberculose en Moyenne-Guinée, va être modernisé pour permettre l'hospitalisation et la réhabilitation des malades dans de meilleures conditions.

65<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE  
DES LÉPREUX  
Du 26 au 28 Janvier 2018

**LA LÈPRE VOUS DÉVISEGE**  
Faites-lui face. Faites un don.

**DON ISMS**  
Soutenez en 19C au 92202\* ou voyez :  
19C2 pour faire un don de 2 €  
19C3 pour faire un don de 5 €  
19C4 pour faire un don de 10 €  
www.ordreomaltefrance.org

ORDRE DE MALTE  
FRANCE

**PLUS QUE JAMAIS,  
NOUS AVONS BESOIN  
DE VOUS !**

**Ensemble, mobilisons-nous :  
devenez quêteur ou faites un don,  
les 26, 27 et 28 janvier prochains,  
lors de la 65<sup>ème</sup> Journée  
Mondiale des Léprieux !**

### La lèpre ? Qu'est-ce que c'est ?



La première description écrite de la lèpre date de 600 avant J-C. Liée à une infection bactériologique et profondément invalidante, elle a pour conséquences des lésions cutanées et nerveuses ayant de tous temps abouti à l'exclusion et à la stigmatisation des malades. Depuis plus de 30 ans, elle peut être traitée efficacement grâce à la polychimiothérapie, administration de 3 médicaments antibiotiques pendant 6 à 24 mois, et qui nécessite de longues périodes d'hospitalisation. Un traitement précoce permet de guérir la lèpre définitivement sans séquelles. Les complications invalidantes sont prises en charge chirurgicalement et suivies d'une réhabilitation fonctionnelle spécifique adaptée à chaque cas.



## LA CERTIFICATION, UNE ASSURANCE QUALITÉ

Depuis 50 ans, l'Ordre de Malte France développe des formations dans les domaines du secourisme et de la prévention des risques, des métiers sanitaires et médico-sociaux. Objectif : offrir des prestations correspondant aux plus hauts standards de qualité.

Une démarche qualité a été initiée depuis 2010 dans nos Instituts de Formation régionaux (IF) et nos Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA), afin d'évaluer l'ensemble de nos formations, les améliorer et s'assurer qu'elles sont en adéquation avec les besoins de l'environnement. Compte tenu des évolutions réglementaires, l'Ordre de Malte France a choisi la certification NF service formation, délivrée par l'AFNOR (Association Française de Normalisation). Nos 8 Instituts l'ont obtenue en juin dernier ! «*La poursuite d'une démarche qualité toujours plus exigeante est centrale dans notre stratégie de développement à l'horizon 2020*», explique Nathalie Roger Le Doussal, adjointe à la direction des Formations. Cette der-







nière a été amenée à définir des engagements qualité : aider les stagiaires dans la recherche de financements pour la formation au Diplôme d'État d'Ambulanciers ; offrir aux candidats dépourvus de ressources la possibilité de demander à bénéficier de la Bourse Envol ; accompagner chaque stagiaire dans son parcours de formation ; aider les diplômés dans la recherche d'emploi ; faire animer nos formations par des formateurs ayant une expertise du terrain ; réaliser un suivi personnalisé du projet de formation, de la demande jusqu'à l'issue de la formation. Concrètement, de nombreux processus ont été mis en place, comme l'évaluation régulière et tracée des formateurs, la fourniture d'un kit pédagogique pour chaque formation ou encore le croisement et le traitement de questionnaires d'évaluation des stagiaires et de leurs formateurs.



### DEVENIR ÉCO-CITOYEN

La certification AFNOR fait partie de la politique globale de l'Ordre de Malte France, engagé dans une démarche de développement durable, commune à l'ensemble de ses établissements et de ses métiers. Une cellule de recherche de l'Université interne a travaillé pendant plusieurs mois sur ce thème et a défini des axes de travail. Des guides des bonnes pratiques écocitoyennes ont été édités pour les collaborateurs, salariés et bénévoles, au Siège et dans nos établissements. Le but est de contribuer à la performance économique et de générer des bénéfices sociaux et environnementaux. Ainsi, nos 7 hôpitaux gérés à l'international adoptent des normes sanitaires et d'hygiène rigoureuses. Tous sont pourvus d'incinérateurs de déchets médicaux et pratiquent le tri sélectif, afin de respecter la réglementation nationale et internationale en la matière et de limiter l'impact sur l'environnement. En Côte d'Ivoire, l'hôpital Saint Jean-Baptiste est maintenant équipé d'une centrale d'épuration d'eau. Il s'inscrit ainsi dans la démarche RSE de la Compagnie Fruitière dont nous sommes partenaires. Enfin, à Dakar, le CHOM<sup>1</sup> s'est récemment équipé de panneaux solaires.

#### LA FORMATION POUR L'ORDRE DE MALTE FRANCE EN 2016 C'EST :

-  • **4 Instituts** de formation régionaux
-  • **4 Instituts** de formation d'Ambulanciers
-  • **352 diplômés en 2016**, soit 84% de réussite au Diplôme d'État d'Ambulancier (DEA)
-  • **643 attestations** d'auxiliaires ambulanciers
- Formations au secourisme et à la prévention des risques : **2917 attestations PSC1<sup>2</sup> et 433 attestations SST<sup>3</sup>**
- Formations continues sanitaires : **2958 attestations GSU 1 et 2**
- Formations médico-sociales : **441 stagiaires**



## LA CULTURE : SÉSAME POUR L'INTÉGRATION

Que l'on fuie son pays pour protéger sa vie ou pour d'autres raisons, le traumatisme est là. Abandonner sa vie derrière soi, quoi de plus difficile ? L'Ordre de Malte France, attaché à sa vocation hospitalière originelle, vient en aide à ces personnes déracinées.



**A**cteur reconnu du champ social, fidèle à ses valeurs chrétiennes et à sa tradition de secours « sans distinction d'origine, de race ou de religion », notre association place la personne humaine au cœur de son action : respect de la dignité de chacun, prise en compte de sa dimension sociale et de sa détresse en vue d'un développement humain authentique. Aussi, nous nous efforçons de participer aux réponses apportées par notre société au défi majeur que représente l'accueil des migrants et, parmi eux, des personnes réfugiées.

Après le choc de l'exil, les besoins de ces hommes et de ces femmes sont nombreux. Ce constat nous pousse à leur apporter diverses formes de soutien qui favorisent l'intégration tels que l'apprentissage de notre langue et de notre culture.

Outre les cours de Français Langue Étrangère (FLE), nous organisons une sortie culturelle par mois. L'objectif : connaître et s'approprier le socle culturel commun à la société française, par la découverte de son identité mais aussi de ce qu'elle doit à d'autres civilisations. Ces visites sont l'occasion de créer du lien social et d'utiliser les notions acquises en cours. Un partenariat a été signé avec le musée du Louvre, qui offre les billets et la formation des guides. D'autres monuments jouent le jeu en mettant à notre disposition gratuitement du matériel pédagogique. Un atelier cuisine devrait prochainement voir le jour : un moyen convivial de connaître la gastronomie française, « patrimoine culturel immatériel de l'humanité », selon l'UNESCO.

Pour la 2<sup>ème</sup> année, la mairie de Paris a accordé à l'Ordre de Malte France une subvention de 15 000 € pour financer des cours de FLE, dispensés au Centre d'Hébergement d'Urgence Masséna<sup>1</sup> (Ivry-sur-Seine) et au Fleuron Saint-Jean (Paris 15<sup>ème</sup>). D'autres cours sont en projet dans notre Plate-Forme Familles (Plaine-Saint-Denis) et à la paroisse Sainte-Élisabeth (Paris 3<sup>ème</sup>). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les équipes du Pôle Migrants<sup>2</sup>.



## LES JEUNES SE DÉMÈNENT POUR LES PLUS DÉMUNIS !

**Jeunes étudiants ou professionnels, enthousiastes et généreux, ils s'engagent sans compter pour se rendre utiles au service des personnes les plus fragilisées par la vie.**

**A**près le succès du premier camp national pour personnes handicapées l'été dernier et celui de leur « soirée de rentrée », qui leur a permis de recruter environ 150 nouveaux bénévoles, le groupe des Jeunes de l'Ordre de Malte a redémarré sur les chapeaux de roue toutes ses activités de solidarité, secourisme, aide aux personnes handicapées, etc. Avec cette année, une volonté de faire connaître l'association dans les lycées et de

nouer des partenariats avec des aumôneries, des universités... *“J'aime le côté terrain et très concret de faire des activités avec les personnes handicapées, par exemple : une vraie mise en application de ma foi au service des exclus et des malades”*, témoigne l'un de ces jeunes au grand cœur !

<sup>1</sup> Géré par l'association Aurore. - <sup>2</sup> Service assurant l'accompagnement social, juridique et administratif des familles en cours de régularisation ou en situation régulière.



**AUJOURD'HUI, en France,**  
**LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE C'EST \* :**



**1** **NAISSANCE SUR 100**  
3 GARÇONS POUR 1 FILLE



**650 000** **PERSONNES**  
ATTEINTES



ENVIRON **50 %** DES PERSONNES TOUCHÉES PRÉSENTENT  
AUSSI UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

\* Chiffres consultables sur le site <http://handicap.gouv.fr/focus/l-autisme/qu-est-ce-que-l-autisme/>  
\*\* Sources étude Opinion Way, 2012.

## URGENCE AUTISME !

Apparu pour la première fois en 1911 sous la plume du psychiatre suisse Eugen Bleuler, le mot autisme, dérivé du grec « autos » (« soi-même »), a fait couler beaucoup d'encre. Depuis une trentaine d'années, spécialistes et pouvoirs publics ont pris conscience de la nécessité d'une véritable politique en faveur des personnes autistes et de leur prise en charge.

**É**lysée, 6 juillet 2017 : devant un parterre d'associations, de familles et de professionnels, le gouvernement annonce le lancement de la concertation autour du 4<sup>ème</sup> plan autisme, qui devrait démarrer début 2018. L'heure est à l'urgence : les familles désespèrent et demandent au chef de l'État d'agir, notamment en matière de création de places d'accueil dans des structures spécialisées. Car, si des efforts ont été faits ces dernières années en direction des enfants, le sort des près de 20 000 adultes autistes en France n'est pas fixé. À l'adolescence, il leur faut en général quitter leur centre d'accueil et il n'existe pas assez d'établissements adaptés pour adultes en France. Beaucoup doivent se tourner vers la Belgique, plus généreuse dans ce domaine. En 2015, près de 1 500 enfants et 5 400 adultes handicapés, dont un certain nombre avec autisme, y étaient accueillis, faute de structures adaptées en France<sup>1</sup>. Une situation inacceptable !

### 3 plans... à quoi ça sert ?

Pourtant, les gouvernements successifs ont déjà lancé 3 plans... sans résultats probants, selon les associations.

**“ La France continue d'avoir un retard important qu'il convient de rattraper, pour les enfants mais aussi pour les adultes autistes. ”**

*Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées*

L'UNAPEI<sup>2</sup>, qui accompagne plus de 60 000 personnes autistes en France, parle même de « *gâchis humain* ». Sur les 1 500 places devant être construites dans des foyers spécialisés après le 3<sup>ème</sup> plan autisme 2013-2017, seules 267 avaient été créées en février 2017, et ce, malgré les 205 millions d'euros de dotation du plan. Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, l'a reconnu : « *La France continue d'avoir un retard important qu'il convient de rattraper, pour les enfants mais aussi pour les adultes autistes* ».

### Des mesures vivement attendues !

En octobre dernier, lors d'une rencontre avec Madame Agnès Buzin, ministre des Solidarités et de la Santé, l'Ordre de Malte France a souligné l'importance du diagnostic précoce, de la





**EN DONNANT 35 €**  
(8,75 € après déduction fiscale)  
par mois pendant 1 an,

Vous financez, par exemple, une tablette avec applications adaptées pour faciliter la communication des personnes autistes.



**2 500 €** PAR ENFANT ET PAR MOIS  
POUR UNE PRISE EN CHARGE PARTIELLE ET NON ADAPTÉE

**37 %** DES FRANÇAIS  
PENSENT QUE L'AUTISME  
EST UN TROUBLE PSYCHOLOGIQUE\*\*



**61 %** DES FRANÇAIS ESTIMENT  
LE NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES PAR  
L'AUTISME À 50 000... AU LIEU DE 650 000 !

formation des professionnels et l'urgence d'une réponse adaptée pour l'accès aux soins des personnes handicapées. Le 4<sup>ème</sup> plan autisme doit absolument, selon Christine Meignen, présidente de la Fédération Sésame Autisme, mettre en œuvre "une vision d'avenir claire, avec comme objectif de permettre à la personne avec autisme d'être un citoyen à part entière et que ses droits soient respectés à tous les âges de la vie".



### L'autisme, c'est quoi ?

Longtemps considéré comme une affection psychologique, l'autisme est désormais reconnu comme un véritable handicap neuro-développemental lié à des anomalies du développement du système nerveux central. Les principales caractéristiques de ce trouble sont l'altération des interactions sociales, de la communication et du langage, des comportements stéréotypés et répétitifs et des centres d'intérêts restreints. Mais ces difficultés peuvent évoluer de manière positive si les interventions sont proposées le plus tôt possible et sont adaptées aux besoins de la personne.

### Priorité à...

Ce 4<sup>ème</sup> plan devrait prendre des mesures destinées à faciliter le diagnostic et la prise en charge et mettra normalement l'accent sur l'inclusion scolaire des enfants, l'inclusion sociale (avec accès à l'emploi et au logement) des adultes, la place et les relations avec les familles tout au long du parcours de la personne et la formation des professionnels.

### L'Ordre de Malte France, une force au service des adultes autistes

Engagé depuis 25 ans dans l'accueil et l'accompagnement des adultes vivant avec autisme, l'Ordre de Malte France répond au mieux aux besoins et aux attentes de notre société. Il gère 5 établissements spécialisés, où les résidents peuvent vivre en toute humanité et gagner en autonomie et en sérénité. Organisés en appartements de 5 à 7 chambres, ils ont chacun développé une personnalité propre au fil des ans mais tous mettent en place une éducation structurée. Nos personnels sont formés à des méthodes reconnues, comme le PECS (Pictures Exchange Communication System), un système de communication par échange d'images, et TEACCH (Traitement et Éducation des Enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication). Pour répondre au nombre croissant de demandes de prise en charge, l'ARS<sup>1</sup> Auvergne-Rhône-Alpes a accordé sa confiance à l'Ordre de Malte France et permet à la MAS Notre Dame de Philermme une extension de capacité de 10 places. Un nouveau bâtiment sera donc construit pour accueillir les résidents dans les meilleures conditions.

### Un accompagnement vraiment personnalisé

Main dans la main avec la famille, nos équipes définissent un projet de vie individualisé, qui précise la structuration de l'espace de vie du résident et l'élaboration de son programme éducatif. Un emploi du temps journalier d'apprentissages, de communication, de cognition et de comportements est mis en place, en fonction des capacités de chacun. Nos résidents apprennent à occuper leur temps libre et à acquérir plus d'initiatives.

<sup>1</sup> Agence Régionale de Santé.

### Des mondes différents se rencontrent

Nos méthodes visent aussi à leur ouvrir la porte de l'inclusion sociale. Certains travaillent à La Poste, dans une boulangerie, chez un jardinier ou avec des services municipaux. Ils déjeunent au restaurant, partent en randonnée avec les familles ou en vacances. Leurs talents artistiques peuvent s'exprimer à travers différents ateliers de musique, chant, tricot, pâte à papier, mosaïque... Les œuvres réalisées donnent parfois lieu à des expositions. Nos résidents de la Maison Jeanne d'Arc (Vigneux) participent au Festival du Futur Composé, un rendez-vous culturel atypique entre professionnels du spectacle et personnes autistes, qui se déroule tous les deux ans. Ils ont pu jouer par exemple dans l'opéra-comique "Les amants de Séville". Ceux de la Maison Saint Fulbert (Lèves) s'illustrent régulièrement dans des championnats d'escalade.

### Les nouvelles technologies au service de l'autonomie

Intuitives, pratiques et ludiques, les tablettes tactiles et applications se sont développées dans le monde de l'autisme ces dernières années. Ces nouvelles technologies sont un axe fort de développement dans nos établissements. Elles permettent des apprentissages et activités ludiques divers et remplacent efficacement les anciens matériels. Captant l'attention, elles sont un moyen de contourner l'une des particularités de l'autisme : la difficulté d'apprendre dans les domaines nécessitant une interaction forte avec autrui. Mises en place à Lèves (Maison Saint Fulbert) et à Sallanches (Maison Notre Dame de Philermme), elles ont largement prouvé leur efficacité !

### L'expertise reconnue de l'Ordre de Malte France

Fort de son expertise et de son savoir-faire, l'Ordre de Malte France est régulièrement sollicité par les autorités. Avec un objectif : « Travailler sur l'inclusion, pour que les personnes autistes rencontrent le moins de difficultés possibles dans leur vie quotidienne », explique Loïc Surget, directeur de la Maison Notre Dame de Philermme. Des nouveaux services ont vu le jour en 2016. Le SAMSAH<sup>4</sup> Saint Julien, à Chartres, est le premier service d'accompagnement médico-social pour adultes autistes d'Eure-et-Loir. Il a pour but de les aider à vivre de façon autonome et à mettre en œuvre un projet social et/ou professionnel : études, formations, premier emploi... Il propose également aux personnes ayant une autonomie plus réduite un réseau d'aide quotidienne et des activités, en partenariat avec d'autres associations. Un travail magnifique, réalisé par nos équipes avec de nombreux partenaires administratifs ou associatifs, pour assurer un accompagnement optimisé et efficient. Un service de Diagnostic d'autisme a également été mis en place par la Maison Notre Dame de Philermme. Diagnostic et évaluations sont réalisés par une équipe pluridisciplinaire, afin de mesurer les capacités de la personne, l'évolution de ses besoins, ses éventuelles régressions. « Un an après l'ouverture, il nous est impossible de répondre à toutes

### TÉMOIGNAGE

Les résidents de la Maison d'Ulysse (Bullion), intégrés dans la vie communale, participent à de nombreuses activités. L'un d'entre eux travaille à la boulangerie Le Corno. La propriétaire témoigne :

" Cela me fait très plaisir d'accueillir Gautier tous les jours. Je trouve normal d'intégrer un jeune adulte avec autisme dans la vie active, ce qui lui permet d'évoluer dans le monde du travail et de montrer aux autres sa différence. Les clients apprécient Gautier et notre démarche. Les entreprises devraient s'investir davantage dans l'intégration des personnes en situation de handicap car cela apporte tolérance et ouverture.

les sollicitations. Ce service est très utile et nous souhaitons le développer », témoigne Loïc Surget. « Nous intervenons également aux côtés d'un SAMSAH géré par LADAPT<sup>5</sup> et d'un dispositif innovant à Annecy, piloté par l'APEI d'Annecy. »

### Se former régulièrement, une nécessité

La formation continue au métier de professionnel de l'autisme est essentielle. « Les enjeux de recrutement sont énormes car les profils requis sont très spécifiques et il n'existe au plan national que des formations généralistes, abordant peu l'autisme », selon Loïc Surget. Nos établissements mettent en place des formations pour outiller les professionnels aux approches conformes, pragmatiques et éthiques de l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme. Des rencontres entre directeurs, chefs de service, psychiatres, etc., sont régulièrement organisées par notre Pôle autisme, pour leur permettre de se connaître, d'échanger et de consolider le lien associatif.







## ÉCLAIRAGE SUR L'ÉTHIQUE

AVEC JEAN-JACQUES NILLÈS,

Enseignant-chercheur en éthique professionnelle - Université Savoie Mont Blanc, Conseil scientifique et formateur du cabinet Socrates à Annecy [www.socratesonline.com](http://www.socratesonline.com)

### Comment définiriez-vous la notion d'éthique ?

*C'est un processus de décision en lien avec des situations concrètes, qui s'appuient sur un cadre normatif plus général (moral, juridique et éventuellement déontologique). L'éthique consiste à remettre la personne la plus vulnérable au centre des préoccupations et apporte des réponses concrètes à des problèmes. Par exemple, dois-je administrer son médicament à une personne qui refuse de le prendre parce qu'elle est dans le déni de sa pathologie ?*

### Quelles sont vos recommandations dans ce domaine pour les établissements médico-sociaux ?

*Il faut impliquer au maximum les professionnels de terrain dans la conception et la mise en œuvre de la démarche éthique. C'est la clé de la réussite du processus. Si on en reste au niveau de la gouvernance, cela ne marche pas. Notre approche sur l'éthique en France souffre globalement d'une vision très marquée par la métaphysique et par l'individualisme, qui introduit une part d'arbitraire. Il faut vraiment prendre du recul par rapport à ces éléments et avoir une approche « gestionnaire » de l'éthique, en y associant systématiquement le responsable qualité de l'établissement et les ressources humaines. Le but, c'est que les professionnels voient leurs préoccupations prises en compte, traitées dans un délai raisonnable et qu'elles reçoivent des réponses en terme de lignes de conduite à tenir. En recherchant un consensus avec*

**“ Il faut impliquer au maximum les professionnels de terrain dans la conception et la mise en œuvre de la démarche éthique. C'est la clé de la réussite du processus. ”**

*une méthodologie précise, on arrive à trouver une solution à chaque cas. L'éthique doit vraiment devenir une dimension à part entière de la gestion d'un ESMS<sup>1</sup>, au même titre que les finances, les RH, etc. C'est d'ailleurs de plus en plus souvent le cas.*

### Des positions éthiques peuvent-elles être un éventuel obstacle aux soins ?

*Logiquement, non. Mais il peut arriver qu'un raisonnement éthique mal construit débouche sur une décision qui n'est pas soutenable. Un exemple que j'ai rencontré plusieurs fois ces derniers temps : le secret médical ou professionnel mal compris peut parfois déboucher sur des situations à risque pour le patient ou la personne accompagnée. L'éthique professionnelle fait donc vraiment partie de la mission des ESMS. Si elle n'est pas mise en place, il risque d'y avoir des tensions entre les professionnels, qui ne réagissent pas tous de la même façon face à un problème, et de graves incompréhensions du côté des résidents. La réflexion éthique permet alors de décider que, compte tenu des obligations réglementaires, des principes et des valeurs de l'association gestionnaire, on aura telle attitude face à tel problème.*



## L'ORDRE DE MALTE, ACTEUR DE LA DIPLOMATIE HUMANITAIRE

Échange d'ambassadeurs : la République fédérale d'Allemagne noue officiellement des relations diplomatiques avec l'Ordre.

“ L'Ordre est depuis ses origines « hospitalier », c'est-à-dire à la fois attentif aux souffrances et accueillant, particulièrement aux personnes qui sont en état de détresse. ”



La République fédérale d'Allemagne et l'Ordre souverain de Malte viennent d'établir des relations diplomatiques par échange d'ambassadeurs.

Avec cette 107<sup>ème</sup> relation diplomatique s'appuyant sur ses relations multilatérales avec les Nations Unies, l'Union européenne et les principales organisations internationales, l'Ordre Souverain de Malte porte son expertise de terrain à la table diplomatique, dans la droite ligne de ses valeurs fondatrices.

L'Ordre est, très naturellement, un acteur de la diplomatie humanitaire développée, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec l'attention accrue portée à l'humanitaire et aux droits de l'Homme, la mobilisation de la société civile nationale et internationale pour les causes humanitaires et la nécessaire défense des libertés de toutes natures, notamment de la liberté d'opinion et de croyance. L'Ordre est depuis ses origines « hospitalier »,

c'est-à-dire à la fois attentif aux souffrances et accueillant, particulièrement aux personnes qui sont en état de détresse. Cette vocation hospitalière s'exprime au travers de dialogues fondés sur la connaissance et le respect de l'autre, qui constituent l'une des clés de la sécurité et du rétablissement de la paix dans le monde.

Ceci induit naturellement que la diplomatie humanitaire est un instrument de l'action humanitaire dans son ensemble et des actions qui en découlent : assistance sanitaire, protection des personnes, accès aux ressources vitales, protection et défense de la dignité de la personne, accueil des réfugiés etc.

La caractéristique de l'Ordre Souverain de Malte est d'être neutre, impartial et apolitique ; il agit sur tous les continents dans les domaines de :

- la médiation,
- la solidarité internationale dans les situations de catastrophes naturelles, de guerres ou de terrorisme,
- l'assistance aux populations de réfugiés, en particulier dans la protection des mineurs,
- la défense du droit d'opinion ou de la liberté de croyance,
- le développement d'actions fortes dans le domaine de la santé.

Grâce à son statut diplomatique, l'Ordre a déjà noué des Accords de Coopération internationale, signés avec plus de 50 pays, facilitant ses activités humanitaires et lui permettant un accès protégé spécialement dans les zones de crise.

On définit généralement la Diplomatie humanitaire en lui assignant le rôle de convaincre les décideurs d'agir, en toutes circonstances, dans l'intérêt des personnes vulnérables et en respectant les principes humanitaires fondamentaux...

C'est bien là la définition des missions des diplomates de l'Ordre, appuyés partout où ils interviennent par le maillage des actions de solidarité, de formation et le réseau des hôpitaux et centres de soins. Tous accueillent les plus fragiles sans distinction d'origine, de condition ou de croyance, comme le stipule la Charte fondatrice de l'Ordre.



# TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

**Accueillir et secourir les plus fragiles, sans distinction d'origine ou de religion.** L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 900 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.

maxyma - © Corbis



**ORDRE DE MALTE**  
FRANCE

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

► **COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9** ◀

## LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.

## Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Tél.(facultatif) : \_\_\_\_\_

Merci de m'appeler entre : ..... h et ..... h

E-mail (facultatif) : .....@.....



**Pour en savoir plus :** Contactez Isabelle de Forton - 01 55 74 53 53  
i.deforton@ordremaltefrance.org - [www.ordremaltefrance.org](http://www.ordremaltefrance.org)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.



HOP166N

## LETTRE À UN HOSPITALIER

**Pierre est un jeune hospitalier qui, lors de notre dernier pèlerinage, a partagé la vie d'une salle de jeunes autistes. Il en a été bouleversé et cette expérience l'a ému, profondément touché et amené à s'interroger. Mgr Xavier d'Arodes de Peyriague, Chapelain du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, a répondu à son interrogation.**

**M**on cher Pierre<sup>1</sup>,

À peine revenu d'un périple à l'étranger, je peux enfin répondre à votre long courrier. Vous m'avez confié avoir été bouleversé par votre expérience à Lourdes, au service de jeunes autistes dont la joie de vivre irradiait autour d'eux, malgré les difficultés. Une joie toute simple, fragile, maladroite, brusque et frustrée à la fois. Dès lors, vous vous interrogez sur votre vie et le sens que vous voudriez lui donner.

Rodolphe, en particulier, vous a marqué. Vingt ans désormais et autiste profond. Il ne mesure pas sa force face à ses parents. Il bouge, il crie. Insatiable, il est sans cesse en mouvement avec une logique qui nous échappe. Il met de l'ordre dans un monde qu'il ne parvient pas à appréhender, déplaçant, structurant les objets, les personnes et les lieux selon une logique souvent à nous imperméable. Les règles qu'on essaie de lui imposer le perturbent davantage et l'angoissent.

Cependant, ce n'est pas tant lui, de prime abord, qui vous a marqué que ses parents et sa famille. Comment eux pouvaient-ils endurer cette épreuve depuis tant d'années, jour après jour ? Vous avez vu dans le regard d'Aline, sa mère, la marque des luttes perdues, de la peur de l'avenir, des difficultés sans nombre à trouver une maison d'accueil. Vous avez vu le désespoir et l'impuissance. Mais vous avez vu aussi briller dans ses yeux la tendresse d'une maman émerveillée devant son fils et sa fragilité. Quand elle a compris que

vous compreniez aussi, elle vous a dit : « *N'est-il pas beau mon fils ?* » C'était à la fois une affirmation et un appel à lui répondre. Et vous ne saviez plus quoi dire parce que vous ne saviez plus s'il fallait lui faire ouvrir les yeux sur la violence d'une réalité ou bien s'émerveiller du courage d'une mère.

Alors vous êtes parti. En courant. Vous avez fui, loin. Parce que vous aviez peur. Vous vous êtes cru lâche alors que ce n'était, peu à peu, que l'acceptation de cette réalité, violente mais belle et profonde de la vie.

“ À quoi nous servirait-il de n'aimer que ceux que l'on aime déjà sans jamais être confronté un jour ou l'autre à l'effort et à l'exigence profonde de l'amour ? ”

(Mt 5,47)

Pardonnez-moi de vous interpellier ainsi : si vous, comme hospitalier, ne le faites pas, qui le fera ? Qui se mettra au service des plus fragiles ? Qui leur montrera que leur vie est belle, si vous aussi vous dérobez à l'appel ? Goethe disait que la hauteur nous attire mais non les degrés qui y mènent : « Les yeux fixés sur la lune, nous cheminons volontiers dans la plaine. » Vous, Pierre, vous ne pouvez plus vous contenter de la médiocrité : à travers Rodolphe, c'est l'expérience de votre propre fragilité dont vous avez fait l'expérience. Car il

ne servait à rien de le contraindre, de l'enfermer dans notre système. Mais il fallait sans cesse l'ouvrir, le stimuler, l'intéresser, l'appeler, le toucher. Il fallait simplement l'aimer et se laisser aimer par lui, à sa façon maladroite et brusque. Il fallait s'ouvrir à lui, tel qu'il est. Vous me l'avez confié : vous avez été bouleversé par son regard, reflet d'innocence et d'absolu.

Pierre,  
Laissez-moi alors vous le dire, Celui que vous avez alors vu et servi, à travers Rodolphe, c'était le Christ. Et on peut donner une vie, toute sa vie pour Lui.



**Mgr d'Arodes de Peyriague**  
Chapelain du sanctuaire  
Notre-Dame de Lourdes





# LE LABEL DON EN CONFIANCE, GAGE DE TRANSPARENCE ET D'EFFICACITÉ

ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE DUPRIEU,

Président du « Don en confiance »

• **Pourquoi le « Don en confiance » ?**

Cet organisme à but non lucratif, ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989. L'objectif était d'établir et de développer une relation de confiance avec le donateur, qui a le droit de savoir à quoi sert son argent. Une charte de déontologie a donc été créée et nous veillons à son application. Aujourd'hui, le Don en confiance, c'est près de 90 associations et fondations labellisées, dont l'Ordre de Malte France !

• **Sur quels principes la charte de déontologie est-elle fondée ?**

Ces principes sont les suivants : le respect du donateur, personne physique et morale, et de sa volonté ; la transparence (l'organisation doit communiquer sur ce qu'elle est, ce qu'elle fait, sa situation financière...) ; la recherche d'efficacité (l'organisation mobilise les moyens des donateurs, qui lui confient de l'argent pour un objectif et la réalisation doit être conforme à ce que veulent les donateurs) ; et enfin, la probité et le désintéressement dans la réalisation des missions de l'organisation (absence de conflit d'intérêts, de profits, etc.). Concrètement, nous cherchons à savoir si les conseils d'administration ont lieu régulièrement, comment ils sont pilotés, si l'assemblée générale est convoquée tous les ans, si les fournisseurs sont bien sélectionnés après des appels d'offre, quelles sont les procédures et conventions pour les legs, la traçabilité des fonds...

• **Comment reçoit-on le label « Don en confiance » ?**

L'organisation intéressée doit être volontaire, bien sûr. Elle doit s'engager à respecter les principes dont je viens de vous parler, accepter de se soumettre à un audit général de conformité à notre charte de déontologie et, une fois labellisée, à un contrôle continu. Nous avons une centaine de contrôleurs bénévoles experts, totalement indépendants. Chacun « suit » une ou deux associations ou fondations maximum. Il publie un rapport tous les ans et un autre, plus important, tous les trois ans, qui conditionne le renouvellement du label. Une organisation labellisée est de facto adhérente de notre organisme. Vous savez, je considère ce label comme un « bien collectif », qui permet de se prémunir contre les risques. Il est important aussi bien pour l'organisation que pour le donateur.

• **Depuis quand l'Ordre de Malte France est-il au « Don en confiance » ?**

L'Ordre de Malte France est entré au Comité de la Charte du don en confiance dès 1992. Il fait partie des organisations ayant participé à l'évolution du Don en confiance depuis ses débuts. Le label, qui est garant du respect de notre charte, vous a été renouvelé la dernière fois en octobre 2015. Parmi ces garanties, le principe de transparence est fondamental. Par exemple, l'Ordre de Malte France publie chaque année, comme d'autres organismes, l'Essentiel, un résumé de trois ou quatre pages, simple et transparent, de ses comptes, de ses missions et de ses réalisations.



## BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

**OUI,** je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.  
Je fais un don de :

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP166A

30€     45€     60€     75€     100€     Autre .....

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@ \_\_\_\_\_

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)



Don sécurisé en ligne sur [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

**JE FAIS UN DON**

**75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 531 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).**

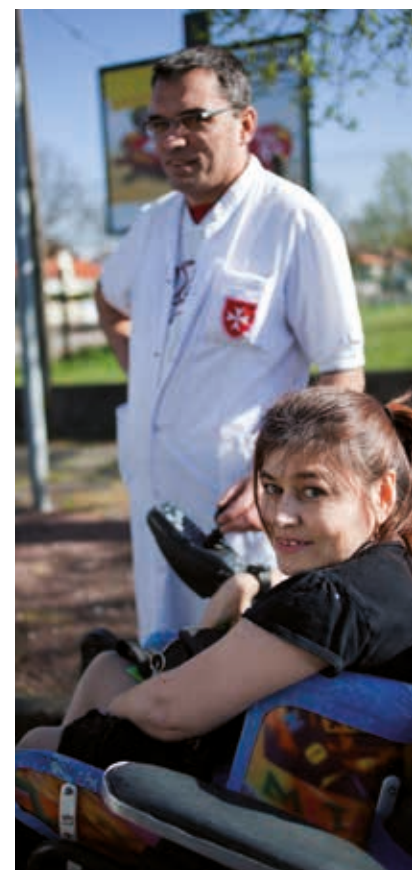
Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation en écrivant à Ordre de Malte France 42 rue des Volontaires 75015 PARIS ou par mail, [don@ordredemaltefrance.org](mailto:don@ordredemaltefrance.org). Vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre . Vos coordonnées peuvent être envoyées hors Union Européenne si vous ne le souhaitez pas cochez la case ci-contre . Si le montant des dons reçus est supérieur aux besoins de la mission présentée, j'autorise l'Ordre de Malte France à réaffecter mon aide, là où elle est la plus utile. Les comptes de l'Ordre de Malte France sont certifiés par un commissaire aux comptes et disponibles sur simple demande.



## MÈRE ET ENFANT : ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES VIES LES PLUS FRAGILES, DE TOUTES NOS FORCES.

L'Ordre de Malte France porte une attention toute particulière à protéger la vie des mères et de leurs enfants. L'association a pour mission de réduire la mortalité maternelle et néonatale et prévenir les décès évitables chez les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans. Parce que rien n'est plus précieux qu'une vie, rien ne pourra remplacer votre soutien généreux.

Votre générosité est notre plus grande force.



Pour faire votre don, merci d'utiliser le coupon et l'enveloppe joints à cette revue.

**EN DONNANT 70€**

(SOIT 17,50€ APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

Vous permettez, par exemple, 1 accouchement par césarienne pour une maman dans l'une de nos maternités en Afrique.

**N'OUBLIEZ PAS !** 75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pensez au don en ligne et retrouvez votre espace donateur sur  [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)



[facebook.com/ordredemaltefrance](https://facebook.com/ordredemaltefrance)



[twitter.com/Malte\\_France](https://twitter.com/Malte_France)